

zanie) pour arriver à un accord sur les questions suivantes :

- établissement d'institutions de transition devant mener à des élections ; rapatriement des réfugiés ; relocalisation des déplacés de guerre ; intégration des deux armées.

30 octobre

(Rwanda/GVT - FPR) : Première ébauche d'un accord de paix à Arusha prévoyant un gouvernement élargi où des postes ministériels seraient dévolus au FPR. Les modalités seront finalisées le 9 janvier 1993.

Novembre

(Rwanda/GVT - CI) : Découverte de charniers dans le Nord du pays. Représentations diplomatiques auprès de la présidence.

Décembre

(Est-Zaïre/Nord-Kivu) : Violences interethniques entre Hunde, Nyanga et Banyarwandaïs (Hutu zaïrois) dans le Nord-Kivu qui vont durer plusieurs mois et entraîner des massacres, des pillages et des exodes de populations. OXFAM fera état de 7000 victimes.

1993

Janvier

(Rwanda) : Massacres périodiques de Tutsi et d'opposants hutu au régime du président Habyarimana.

7-21 janvier

(CIDH - Rwanda) : Enquête de la Commission internationale sur les violations des droits de l'Homme au Rwanda depuis le 1^{er} octobre 1993. Dans son rapport déposé en mars 1993, la Commission fait état de 2000 victimes entre 1990 et 1993, insiste sur le caractère systématique des tueries et implique directement les autorités.

20 janvier

(Rwanda) : L'« opération ville morte », ponctuée de violence, est organisée à Kigali par les opposants à l'accord intervenu à Arusha entre le gouvernement de transition et le FPR.

Février

(Canada/ACDI) : L'ACDI décide de réduire l'enveloppe budgétaire de l'aide bilatérale canadienne à l'Afrique des Grands Lacs, car elle estime que les conditions ne sont plus réunies pour procéder à la planification des projets de développement.

8 février

(Rwanda/GVT - FPR) : En riposte au massacre de 300 Tutsi à Bugogwe et au refus d'Habyarimana et des autres

membres influents de son parti (MRND) d'accepter la formule de partage du pouvoir, le FPR reprend l'offensive armée. Les troupes du FPR s'arrêtent à une vingtaine de kilomètres de la capitale.

19 février

(Canada/MAECI) : Le Canada déplore vivement la violation du cessez-le-feu au Rwanda.

24 février

(Canada/MAECI) : Deuxième évacuation de ressortissants étrangers (américains et canadiens).

9 mars

(OUA - Rwanda) : Cessez-le-feu réinstauré sous l'égide de l'OUA chargée de renforcer les effectifs du Groupe d'observateurs neutres (GOMN I) qui faisait appliquer le cessez-le-feu signé en juillet 1992. Les négociations à Arusha reprennent. Les trois principaux partis d'opposition soit le MRD, le PL et le PSD sont partisans d'un règlement politique du conflit.

Avril

(Rwanda) : 950 000 déplacés à l'intérieur du Rwanda regroupés dans 30 camps (13 % de la population) :

- en novembre 1991, 80 000 déplacés ; en mars 1992, 100 000 réfugiés ; en juillet 1992, 350 000.

11 juin

(Rwanda/GVT - FPR) : Les deux parties (FPR et le gouvernement de transition) demandent une mission de reconnaissance de l'ONU au Rwanda pour préparer le déploiement d'une force internationale dès la signature d'un accord de paix.

22 juin

(ONU/CS - Rwanda - Ouganda) : Résolution 846/1993 du Conseil de sécurité autorisant une mission d'observation de l'ONU, la MONUOR, sur la frontière Ouganda-Rwanda pour six mois, renouvelable.

Juillet

(OUA/GOMN - Rwanda) : Fin du mandat de la GOMN I ; début du mandat de la GOMN II de l'OUA.

14 juillet

(Canada/MAECI) : Dans un communiqué, le gouvernement canadien invite le FPR et les autorités rwandaises à reprendre les négociations. Convocation de l'ambassadeur du Rwanda au Canada.

4 août

(Rwanda/GVT - FPR) : Signature de l'accord de paix à Arusha entre le gouvernement de transition et le FPR. Les principaux points de l'accord sont :

- retour des réfugiés ; fusion des deux armées ; gouvernement élargi prévoyant des postes ministériels au FPR ; élections prévues pour 1995.